SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOUILLAC

2026 - 36

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq novembre à 10h15, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville à Brive, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES, Président.

La convocation a été établie et affichée le mercredi 28 octobre 2026.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric **SOULIER** - Conseillers communautaires : M. Christian **PRADAYROL** - M. Pierre **MONTEIL** - M. Jean-Luc **SOUQUIERES** _ M. Jean-Louis **LASCAUX** - Mme Monique **SERRE-IGOULZAN** _ M. Hervé **BRUCY** - M. Bernard **CONTINSOUZAS** _ Mme Alexandra **DOUSSAUD**
Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillers départementaux : M. Julien **BOUNIE** _ Mme Frédérique **MEUNIER** - M. Francis **COMBY** _ Mme Pascale **BOISSIERAS**
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseillers régionaux : M. Valéry **ELOPHE** _ Mme Anabelle **REYDY** avec en sus le pouvoir de M. Philippe **NAUCHE**
Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Frédéric **GINESTE**
C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise **CAYRE**
Communauté de Communes CAUVALDOR : Président : M. Jean-Claude **FOUCHÉ**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE POUVOIR :

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Pascal **CAVITTE**
C.C.I. du Lot : Président : M. Jean **HUGON**

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Marie-Christine **LACOMBE** représentant M. Philippe **VIDAU**
Ville de Terrasson : M. Roger **LAROUQUIE** représentant M. Jean **BOUSQUET**

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Julien BOUNIE, pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU SUITE A LA VACANCE DE POSTE LIEE A L'ELECTION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES, Président du SMABS

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20261106-36-05112026-DE
Date de télétransmission : 06/11/2026
Date de réception préfecture : 06/11/2026

Siège administratif : Mairie de Brive-la-Gaillarde - BP 80433 - 19312 Brive-la-Gaillarde Cedex
Siège : Aéroport Brive Vallée de la Dordogne - Rue de l'Aéroport - 19600 Nespouls
Tél. : 05.55.24.62.22 - Courriel : smabs@brive.fr

Date de publication : 09/11/2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Corrèze du 1er octobre 2019 portant modification des statuts du Syndicat,

Considérant la délibération du Comité Syndical du 4 Mai 2026 relative à l'élection des membres du bureau,

Considérant l'élection du nouveau président du Syndicat, M. Jean-Luc SOUQUIERES, le 5 novembre 2026 suite à la démission de Monsieur Julien BOUNIE, élu sénateur le 27 septembre dernier, envoyée le 17 octobre 2026, acceptée par le Préfet et qui prend effet le 26 octobre 2026,

Considérant de ce fait la vacance du poste de 1er Vice-Président,

Vu les statuts du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac et notamment les articles 6, 7 et 12 des statuts précisant notamment que le Bureau est composé d'un représentant par membre, ce y compris le Président et les deux vice-présidents,

Il convient d'élire un nouveau membre du bureau en qualité de 1er Vice-Président.

Vu la candidature déclarée de :

- M. Francis COMBY, représentant du Conseil Départemental de la Corrèze.

Il a été proposé de procéder au vote à bulletin secret. Chaque délégué a été invité à voter à l'appel de son nom.

Nombre de votants : 21
Nombre de bulletins blancs : 2
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de voix exprimées :19
Majorité absolue : 10

Nombre de voix en faveur de M. Francis COMBY: **19 voix**

Au vu des résultats du scrutin, est élu dans sa fonction de membre du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac :

M. Francis COMBY en qualité de 1er Vice-Président.

Le Bureau du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac est donc composé de :

Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES, Président
Monsieur Francis COMBY, 1er Vice-Président
Monsieur Philippe NAUCHE, 2ème Vice-Président
Madame Violaine DELPECH-FRAYSSE,
Monsieur Jean-Claude FOUCHE,
Madame Françoise CAYRE,
Monsieur Jean BOUSQUET,
Monsieur Jean HUGON
} Membres (5)

Pour extrait certifié conforme
Le Président

Jean-Luc SOUQUIERES

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20261106-36-05112026-DE
Date de télétransmission : 06/11/2026
Date de réception préfecture : 06/11/2026

Date de publication : 09/11/2026